

Questions Pénales

CESDIP

Centre de Recherches
Sociologiques sur le Droit
et les Institutions Pénales

UMR 8183

www.cesdip.fr

Les contrôles d'identité et les jeunes Parisiens Une exploitation du volet parisien de l'enquête Escapad 2010

Sophie Peaucellier est ingénieure de recherche à l'Université Versailles-Saint-Quentin, CESDIP (UMR 8183).

Stanislas Spilka est responsable des enquêtes à l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies (OFDT).

Fabien Jobard est directeur de recherche au CNRS, Centre Marc Bloch à Berlin (USR 3130).

René Lévy est directeur de recherche au CNRS, CESDIP (UMR 8183).

Introduction

Les contrôles d'identité sont l'une des modalités d'intervention policière les plus controversées, car la loi laisse au policier une large marge d'appréciation dans leur mise en œuvre. Les forces de l'ordre sont dès lors fréquemment soupçonnées d'utiliser cette disposition à des fins de harcèlement ou sur un mode discriminatoire à l'égard de populations particulières, si bien que de nombreuses propositions se sont fait entendre ces dernières années sur la nécessité et la manière de modifier ces pratiques, et de dissiper ces soupçons.

L'étude que nous proposons s'inscrit dans ces débats, puisqu'elle vise à identifier qui sont les personnes contrôlées par la police, par l'exploitation de données collectées au cours de la Journée d'appel à la préparation à la défense (JAPD, devenue depuis « Journée défense et citoyenneté », JDC) auprès des jeunes Parisiens âgés de 17-18¹ ans (enquête ESCAPAD, OFDT). Elle est le fruit de la collaboration entre l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies et le CESDIP.

État de l'art

On dispose en France de deux types d'enquêtes quantitatives sur les contrôles d'identité. La première est l'observation des pratiques policières, qu'une seule enquête a jusqu'à présent systématisée². La seconde procède par sondages, dans lesquels on demande à des individus échantillonnés s'ils ont vécu un contrôle d'identité au cours de l'année ou des deux années passées. Cette méthode a été notamment choisie dans l'enquête dirigée récemment par Nicolas Jounin qui délivre, comme on le verra, des informations précieuses sur le lien entre contrôles, apparences et styles de vie³.

¹ La moyenne d'âge est de 17,2 ans sachant que la majorité d'entre eux a 17 ans (81 %) et la minorité restante (19 %) a 18 ans.

² Voir Jobard F., Lévy R., Lamberth J., Névanen S., 2012, « Mesurer les discriminations selon l'apparence : une observation standardisée des contrôles d'identité à Paris », *Population*, vol. 3, n° 67, 3, p. 423-452 et Jobard F., Lévy R., 2010, « Les contrôles d'identité à Paris », *Questions pénales*, vol. 23, n° 1.

³ Jounin, N. et al., 2015, « Le faciès du contrôle. Contrôles d'identité, apparence et modes de vie des étudiant(e)s en Île-de-France », *Déviante & Société*, vol. 39, n° 1, p. 3-29.

Méthodologie

ESCAPAD⁴ est un dispositif d'observation scientifique permanent, mis en place par l'OFDT en 2000, dont l'objectif est d'offrir à intervalles réguliers une photographie des consommations de substances psychoactives à l'adolescence. L'enquête se déroule lors de la JDC, en partenariat avec la Direction du service national. Elle est centrée sur la santé, les usages de drogues et les modes de vie et est représentative des adolescents âgés de 17-18 ans.

En 2010, la mairie de Paris a financé une déclinaison de l'enquête ESCAPAD à l'échelle du territoire parisien. Entre le 5 octobre et le 4 décembre 2010, 5.432 jeunes appelés franciliens âgés de 17 ans en moyenne, ont été interrogés dans les centres parisiens, dont 2.165 résidaient à Paris intra-muros. Parmi ces jeunes Parisiens, seuls 169 n'ont pas fourni de réponse à la question « au cours des 12 derniers mois, avez-vous fait l'objet d'un contrôle d'identité par la police dans un lieu public ? ». Ils ont été écartés de l'analyse qui repose donc sur un échantillon de 1.996 adolescents parisiens⁵.

Typologie des quartiers de Paris

L'un des objectifs de l'enquête était de renouveler l'analyse des usages et des comportements des adolescents Parisiens selon leur zone d'habitation comme lors des travaux menés précédemment⁶. Cependant, en 2010, afin d'améliorer la cohérence des découpages et de mieux tenir compte des éventuelles disparités infra-arrondissement, les appelés interrogés étaient invités à préciser en sus de leur arrondissement de résidence leur quartier d'habitation (à l'aide d'une carte imprimée au dos du questionnaire) et la station de métro la plus proche de leur domicile.

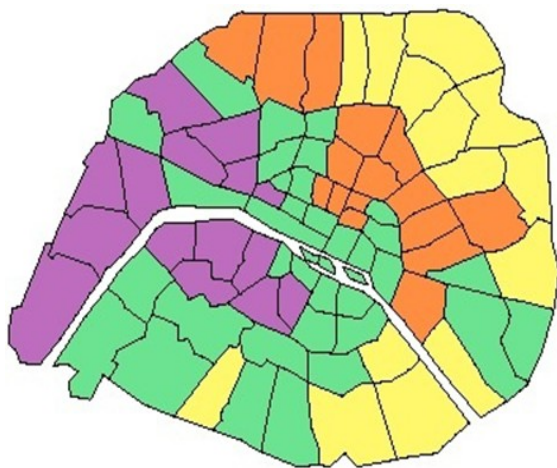
Dans un deuxième temps, à partir de données exogènes relatives aux 80 quartiers de Paris provenant de l'INSEE et de la CAF, une typologie a été réalisée dans l'objectif de constituer des secteurs géographiques homogènes au regard des différentes caractéristiques retenues. Celles-ci s'articulent autour de trois grandes caractéristiques : sociodémographiques, économiques et relatives à l'habitat.

⁴ Voir la dernière livraison :

<http://www.ofdt.fr/publications/collections/periodiques/lettre-tendances/les-drogues-17-ans-analyse-de-lenquete-escapad-2014-tendances-100-mai-2015/>.

⁵ Cet échantillon final reste malgré tout représentatif de la population des adolescents Parisiens.

⁶ Voir Beck F., Legleye S., Spilka S., 2006, « Les consommations de drogues à la fin de l'adolescence à Paris », *Tendances*, n° 46.



L'enquête que nous analysons ici procède de la seconde démarche et vise également à établir quelles variables se révèlent le plus souvent associées à un contrôle d'identité déclaré.

Fréquence des contrôles chez les jeunes Parisiens et Parisiennes

28 % des jeunes Parisiens de 17-18 ans disent avoir été l'objet d'un contrôle d'identité au cours de l'année écoulée (graphique 2)⁸. Cette proportion est identique à celle mesurée dans l'enquête ESCAPAD menée en 2008 sur l'ensemble du territoire⁹.

Ce quart de jeunes Parisiens contrôlés dans l'année écoulée cache des écarts parfois considérables selon les sous-populations, dont l'un des plus importants est lié au sexe. En effet, 14 % des filles déclarent un contrôle, contre 41 % des garçons (nous y reviendrons).

Par ailleurs, 16 % de la population a répondu positivement à la question suivante : « au cours des 12 derniers mois, avez-vous été contrôlé par la police qui cherchait du cannabis sur vous, dans un lieu public ? ». L'écart entre filles et garçons est proportionnellement plus prononcé dans ce cas de figure, puisque ce type de contrôles vise 7 % des filles et 26 % des garçons.

Les principales catégories de jeunes contrôlés

La plupart des indicateurs sociographiques ou sanitaires, pris isolément, sont associés de manière particulièrement robuste à la probabilité d'un contrôle. A l'exception de la différence garçons/filles (répartis à parts égales parmi les jeunes Parisiens), et de celle distinguant les consommateurs de tabac (31 % des jeunes Parisiens) – deux groupes presque deux fois plus contrôlés que l'ensemble de la population – les sous-populations de jeunes déclarant plus de contrôles qu'en moyenne réunissent le plus souvent des effectifs faibles.

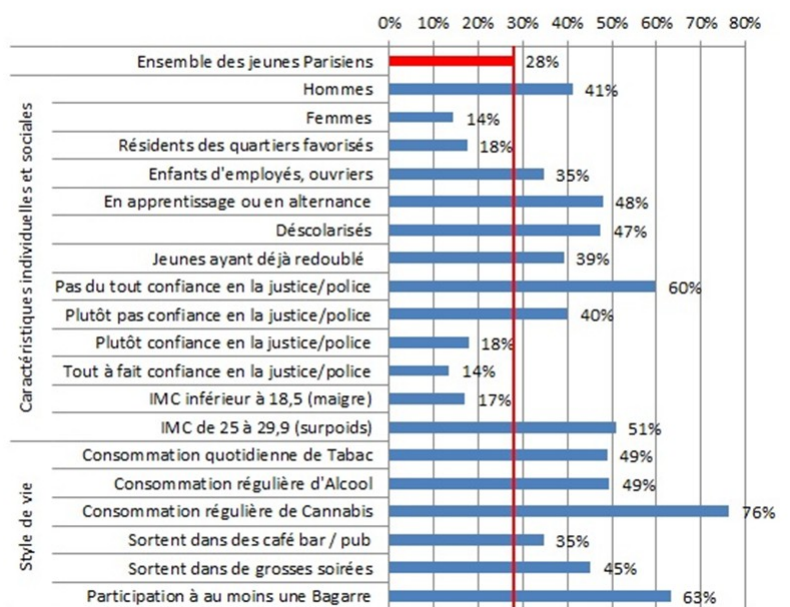
Quelles sont ces petites fractions de la population significativement plus ou moins contrôlées que la moyenne ? Les jeunes des « quartiers favorisés » (secteur violet du graphique 1), déjà minoritaires dans la population (14 %), sont significativement sous-contrôlés : 18 % d'entre eux contre 28 % pour l'ensemble des jeunes Parisiens. A l'inverse, les jeunes en apprentissage, en alternance (5 % de la population) ou déscolarisés (4 %) sont environ 1,5 fois plus souvent contrôlés, de même que les redoublants (28 %). Les jeunes définis comme « maigres » (17 %) selon l'indice de masse corporelle¹⁰ (i.e. inférieur à 18,5), sont près de deux fois moins souvent contrôlés que les jeunes Parisiens, mais les jeunes en

Graphique 1
Typologie des quartiers parisiens

Le territoire parisien s'est vu ainsi subdivisé en quatre grands secteurs (Graphique 1). En jaune sont regroupés les quartiers populaires d'habitat social de la périphérie de la capitale ; en orange, les quartiers populaires d'habitat majoritairement privé ; en vert les quartiers intermédiaires favorisés et en violet les quartiers favorisés de l'Ouest parisien.

Ces quatre secteurs géographiques utilisés lors des exploitations précédentes⁷ ont été de nouveau mobilisés ici pour apporter un éclairage particulier aux données de l'enquête.

Au moins un contrôle d'identité dans l'année écoulée



Graphique 2
La part des contrôles d'identité selon diverses caractérisations de la population adolescente parisienne de 17-18 ans

Source : ESCAPAD 2010, OFDT.

Lecture : différences significatives par rapport à l'ensemble des jeunes Parisiens

Exemple de lecture (deux premières lignes) : 41 % des jeunes *hommes* indiquent avoir été contrôlés, contre 28 % de la population des jeunes Parisiens dans son ensemble.

« surpoids » (IMC compris entre 25 et 30, soit – de 5 % des jeunes Parisiens) le sont plus de deux fois plus souvent. Des indicateurs de sociabilité et d'usage de l'espace public jouent aussi un rôle, comme le montre l'enquête dirigée par Nicolas Jounin : sortir dans un bar ou une « grosse soirée » (c.à.d. avec beaucoup de monde – de 20 % des jeunes Parisiens) accroît la probabilité du contrôle.

D'autres indicateurs retenus dans l'enquête s'avèrent très fortement associés au contrôle, puisqu'ils caractérisent des populations dont les déclarations de contrôle sont plus de deux fois supérieures à la population générale. Ils concernent alors des sous-populations très réduites. Il s'agit en tout premier lieu de la population consommatrice régulière de cannabis (7 %). Trois quarts d'entre eux disent avoir été contrôlés, soit une proportion trois fois plus élevée

⁷ Voir OFDT, 2013, *Avoir 17 ans à Paris. Une exploitation des résultats de l'enquête Escapad Paris 2010*, Rapport d'étude, Atelier parisien d'urbanisme (APUR), Paris, APUR.

⁸ Tous les écarts mentionnés dans ce paragraphe sont significatifs à 0,01%.

⁹ Selon le traitement réalisé par Sophie Névanen de l'enquête, réalisée sur 50.000 jeunes appelés à la JAPD en 2008, in Jobard, F. et al., *op. cit.*, p. 426-427.

¹⁰ IMC est une grandeur qui permet d'estimer la corpulence d'une personne calculée à partir du poids et de la taille de l'individu (IMC = masse/taille²).

que l'ensemble des jeunes Parisiens. Les consommateurs réguliers d'alcool (12 %) sont également plus souvent contrôlés, mais dans une proportion plus proche du double de la population générale, que du triple. Le fait d'avoir été acteur d'une bagarre¹¹ (17 %) est également associé à un taux de contrôle supérieur au double de celle de la population générale. Enfin, le fait de n'avoir « pas du tout confiance en la police et/ou la justice » (12 %) est lié à une expérience du contrôle double de celle de la population générale, et à l'inverse le fait d'avoir « tout à fait confiance en la police et/ou la justice » (10 %) va de pair avec une expérience deux fois moindre du contrôle d'identité.

Les leçons de l'analyse multivariée

Cette première description des facteurs associés au contrôle d'identité considère les variables isolément les unes des autres. Aussi est-il important de mener des analyses multivariées, seules à même de tenir compte simultanément de l'ensemble des variables et de l'influence qu'elles peuvent avoir les unes sur les autres ; et de mettre en évidence des groupes d'individus, contrôlés ou non, qui partagent un ensemble de caractéristiques communes.

A partir des résultats fournis par une analyse des correspondances multiples (ACM), nous avons construit une typologie des individus via une méthode de classification ascendante hiérarchique, qui les regroupe dans des groupes les plus homogènes possibles, en fonction de leurs ressemblances. A chaque groupe correspond un profil moyen, dressé à partir des caractéristiques les plus partagées par les membres du groupe. Se dessine ainsi une représentation plus précise des différents profils d'individus. L'analyse fait apparaître quatre profils d'individus dont deux réunissent les jeunes Parisiens associés au contrôle d'identité et deux les jeunes Parisiens associés, au contraire, à l'absence de contrôle (graphique 3).

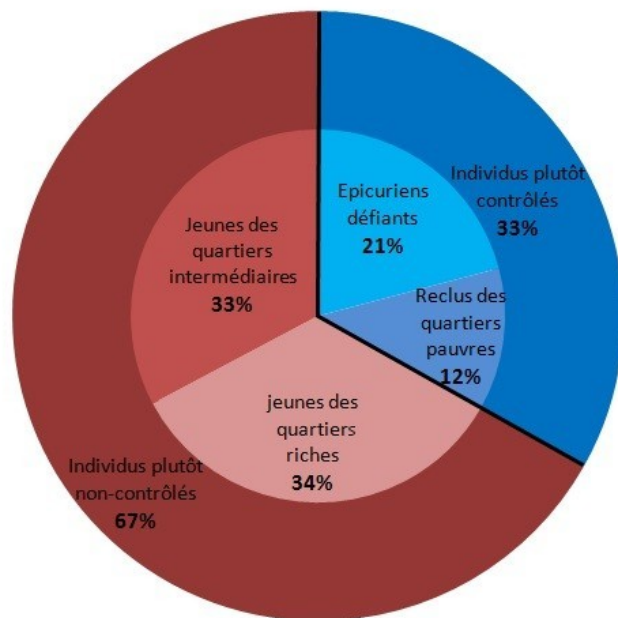
a - Les profils associés aux contrôles d'identité

Parmi les jeunes Parisiens, deux groupes sont significativement plus contrôlés qu'en moyenne. Plus souvent redoublants, les membres de ces groupes sont certes très majoritairement élèves ou étudiants mais aussi presque deux fois plus souvent apprentis ou alternants par rapport au taux observé sur l'ensemble de la population. De fait, ces jeunes déclarent plus souvent qu'en moyenne avoir reçu plus de 100 euros (salaire, indemnité ou argent de poche) dans le mois précédent. Si les deux groupes n'ont pas la même fréquence de sortie, ils ont en commun un moindre contrôle parental, notamment pour leurs sorties le soir. Par ailleurs, les bagarreurs et les jeunes ayant déjà été auteurs de menaces ou d'agressions sont surreprésentés ici et dans plus de la moitié des cas, ces jeunes n'ont pas confiance en la justice et/ou en la police. Enfin, on pourra noter une dernière particularité commune ; dans les deux groupes de contrôlés, les jeunes estimant que leur état de santé est peu voire pas du tout satisfaisant sont surreprésentés.

Le premier groupe issu de l'analyse multivariée réunit les jeunes que nous avons appelés « épicuriens défiants » (21 % de l'échantillon). Ils sont deux fois plus contrôlés dans l'espace public qu'en moyenne. Il s'agit majoritairement d'hommes (60 % des membres du groupe) ayant des amis masculins (6 et plus) et déclarant presque tous (99 %) sortir au moins une fois par semaine, dans toutes sortes de lieux. Le lieu de sortie est plus souvent qu'en moyenne inconnu des parents, tout comme les partenaires de sortie. La famille est moins souvent au centre des préoccupations des membres de ce groupe, au bénéfice des amis. Issus des secteurs parisiens plutôt favorisés, ces jeunes aiment leur quartier et en sont fiers. Un peu plus de deux fois sur trois, ce sont des enfants de cadres ou de représentants de professions intermédiaires. Si toutes les consommations de produits licites ou illicites sont ici surreprésentées, la majorité des jeunes de ce groupe sont surtout de gros consommateurs de tabac (77 % fument quotidiennement), l'alcool et le cannabis n'étant consommés régulièrement respectivement, que par 33 % et 25 % des individus (contre 12 % et 6 % pour l'ensemble de la population). La moitié du groupe déclare tout de même avoir déjà consommé d'autres drogues que le cannabis. Contrairement aux autres groupes et en particulier à l'autre groupe d'individus contrôlés, les victimes de menaces et d'agressions sont aussi surreprésentées.

Le second groupe est plus modérément associé au contrôle mais tout de même 1,6 fois plus qu'en moyenne. Il réunit des individus dotés de caractéristiques souvent opposées à celles des « épicuriens défiants », si bien que nous les avons nommés « les reclus des quartiers pauvres » (12 % des jeunes Parisiens). En effet, ils habitent en majorité et plus souvent qu'en moyenne (74 % vs 43 %) dans les quartiers populaires de la capitale (en jaune et orange sur le graphique 1). Des quartiers qu'ils décrivent comme très pauvres (51 %), mal à très mal réputés (61 %), où circule de la drogue (75 %), où il y a de la délinquance (67 %) et où ils affirment que la police contrôle beaucoup les jeunes (52 % vs 12 %) ; si bien que, plus souvent qu'en moyenne, ils ne sont pas fiers de leur quartier (20 % vs 9 %) et y passent très peu de temps (28 % vs 21 %).

Les hommes sont toujours surreprésentés (49 % vs 43 %). Les amitiés sont plus fréquemment féminines (43 %) mais le plus marquant dans ce groupe est la surreprésentation des individus ne déclarant aucun ami proche - 5 %, soit 6 fois plus souvent qu'en moyenne (0,8 % de la population). Aucun autre groupe ne présente cette caractéristique. Lorsqu'il y a des amis, ils sont généralement



Graphique 3
Classification ascendante hiérarchique.
Répartition des groupes de jeunes

Exemple de lecture : 67 % des jeunes Parisiens déclarent moins souvent qu'en moyenne un contrôle d'identité. Ils se répartissent en deux groupes : 33 % se caractérisent principalement par une plus grande part d'habitants des quartiers intermédiaires qu'en moyenne, tandis que 34 % habitent plutôt les quartiers riches.

¹¹ La question posée est la suivante : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous participé à une bagarre dans un lieu public (rue, transport, parc...) ? »

¹² Pour ce groupe, la consommation de cannabis va d'une absence totale de prise, à moins de 10 par mois.

peu nombreux, avec une surreprésentation des jeunes déclarant n'avoir qu'entre 1 et 5 amis proches (25 %). On ne s'étonne donc pas que ces jeunes soient également ceux qui sortent le moins souvent. Ils ne sont qu'une faible majorité à déclarer sortir au moins une fois par semaine (54 % contre 83 % en moyenne), le plus souvent avec des partenaires connus de leurs parents (64 %). Contrairement aux autres jeunes sur-contrôlés, la famille (44 %) puis la santé (13 %) sont plus souvent qu'en moyenne les éléments les plus importants dans la vie de ces jeunes. La grande majorité d'entre eux ne consomme ni alcool (88 %), ni cannabis (95 %), dans des proportions semblables à celles de la population générale. Alors qu'on pourrait s'attendre à une hygiène de vie plutôt saine au regard des précédentes consommations, ce groupe se caractérise également par une surreprésentation de jeunes en surpoids (10 % contre 5 % en moyenne), voire en situation d'obésité (3 % contre 1 %).

Ainsi, les jeunes Parisiens significativement plus contrôlés que la moyenne, et qui forment le tiers de l'ensemble des jeunes, se distinguent en deux sous-populations, que beaucoup oppose : les « épicuriens défiants », pour qui la vie semble aisée et prometteuse, mais qui ont souvent des perceptions de défiance à l'égard de la police et des comportements agressifs vis-à-vis de tiers ; les « reclus des quartiers pauvres », qui sont beaucoup plus pessimistes quant à leur quotidien, et ont plutôt tendance à s'isoler.

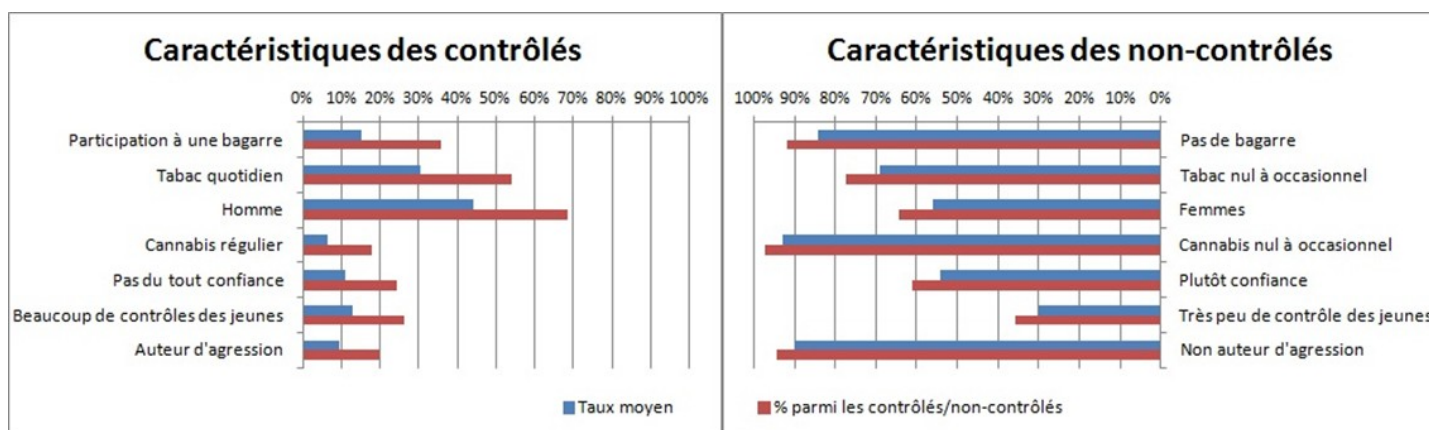
b - Les profils associés au non-contrôle

Deux tiers des jeunes sont significativement moins contrôlés que la moyenne. Ces jeunes se répartissent en deux groupes partageant globalement un certain nombre de points communs mais qui se distinguent principalement par leur lieu de vie. Il s'agit majoritairement de jeunes filles dont les amis proches sont également des filles. Environ quatre fois sur cinq, les individus de ces groupes n'ont jamais redoublé et ce sont presque exclusivement des élèves ou des étudiants. Les revenus (plutôt de l'ordre de l'argent de poche) de la majorité d'entre eux ne dépassent pas 100 euros. Dans l'ensemble, ils sont plutôt voire très fiers de leur quartier et n'éprouvent pas de défiance particulière envers la police et/ou la justice. Du reste, non seulement la plupart d'entre eux n'ont jamais été contrôlés mais en plus, une très large majorité n'a jamais connu de déboires tels que bagarres, menaces ou agressions qui auraient pu les amener à côtoyer les services de police. Déjà faibles consommateurs de tabac (huit à neuf fois sur dix, ils déclarent fumer moins d'une fois par semaine, voire pas du tout), ils consomment encore moins d'alcool et les consommateurs réguliers de cannabis sont parmi eux quasiment inexistantes (moins d'1 %). Les réponses sont plus diverses lorsqu'il

s'agit d'autres drogues, mais un peu plus de la moitié ne déclare aucune autre consommation. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la majorité de ces jeunes considèrent leur état de santé satisfaisant. Au moins quatre fois sur cinq, ils déclarent sortir au moins une fois par semaine, malgré une légère surreprésentation des jeunes des quartiers intermédiaires déclarant sortir moins souvent (19 % contre 12 % en moyenne). Le second groupe qui réside dans les quartiers les plus favorisés (violet sur le graphique 1), soit un peu plus qu'en moyenne, fréquente bien les cafés, bars ou pubs de façon hebdomadaire mais dans l'ensemble, ces sorties ou celles dans de « grosses soirées » ne sont pas favorisées. Il semble donc que les individus moins contrôlés qu'en moyenne se démarquent des individus plus contrôlés notamment par les lieux qu'ils fréquentent. Quoi qu'il en soit, les sorties apparaissent bien encadrées par les parents qui, majoritairement connaissent les lieux de sortie ainsi que les amis qui accompagnent leurs enfants.

Les deux groupes associés au non-contrôle se distinguent aussi par plusieurs autres caractéristiques. En premier lieu, le milieu de vie. On a d'une part, des jeunes plus souvent qu'en moyenne issus des quartiers populaires (jaune et orange sur le graphique 1) de Paris, tandis que dans l'autre groupe, 88 % des jeunes vivent au sein de quartiers intermédiaires favorisés (vert sur le graphique 1) ou dans les quartiers favorisés de l'Ouest parisien (violet sur le graphique 1). Le cadre familial n'est pas non plus identique. Plus souvent qu'en moyenne, les jeunes des quartiers aisés vivent avec leurs deux parents, l'un des deux au moins étant cadre ou exerçant une profession intermédiaire. A l'inverse, les familles monoparentales et les foyers dont la plus haute PCS est « employé, ouvrier ou sans profession », sont surreprésentés parmi les jeunes des quartiers populaires. Les uns (quartiers favorisés) déclarent plus souvent qu'en moyenne plus de 15 amis proches et la majorité se distribuent au dessus de 6 amis. Dans les trois quart des cas, ils sortent le soir. Chez les autres, la majorité déclare avoir entre 1 et 10 amis proches, ceux qui en déclarent entre 1 et 5 y sont surreprésentés. Plus souvent qu'en moyenne, ils ne sortent pas le soir. Dans les deux groupes, la majorité des jeunes présentent un IMC normal.

Nous savons désormais que, sous son rapport au contrôle d'identité déclaré, la population des jeunes Parisiens se répartit selon quatre principaux groupes. Les individus appartenant à deux de ces groupes se trouvent être plus souvent contrôlés que l'ensemble de la population, tandis que les individus des deux groupes restants sont, au contraire, plutôt non-contrôlés.



Graphique 4

Six catégories descriptives les plus caractéristiques des contrôlés et non-contrôlés

Guide de lecture :

Les participants à au moins une bagarre forment 15 % de la population totale des jeunes interrogés (taux moyen), mais 36 % des contrôlés ont déjà participé à une bagarre (% parmi les contrôlés). Au contraire, 85 % de la population totale n'a participé à aucune bagarre (taux moyen) et 92 % des non-contrôlés sont dans ce cas (% parmi les non-contrôlés).

¹³ Au total, 54 modalités de variables caractérisent significativement le groupe des contrôlés et 39 celui des non-contrôlés. Nous présentons ici les 6 variables les plus caractérisantes aussi bien pour les contrôlés que pour les non-contrôlés.

Analyse des facteurs les plus discriminants

Afin de mieux percevoir ce qui distingue la minorité d'individus contrôlés de la majorité d'individus non contrôlés, nous avons identifié les caractéristiques qui discriminent le plus fortement ces deux groupes. Ces variables sont : la participation (ou la non-participation) à une bagarre, le sexe, la confiance, « très » ou « pas du tout » forte en la police et la justice, le contrôle estimé « tout à fait » fréquent (ou pas) des jeunes du quartier de résidence, la consommation régulière (au moins 10 fois par mois) ou non de cannabis, le fait d'être (ou jamais) auteur d'agression. Le graphique 4 suivant détaille ces six modalités pour le groupe des contrôlés et des non contrôlés.

Un groupe particulièrement contrôlé : les « bagarreurs »¹⁴

Un facteur, propre à l'enquête Escapad puisqu'on ne le trouve dans aucune autre enquête, apparaît comme le plus décisif dans le fait de déclarer un contrôle d'identité : la participation à au moins une bagarre. La quasi-totalité des individus non contrôlés n'a jamais participé à une bagarre (92 %) et à l'inverse, presque les deux tiers des bagarreurs ont été contrôlés (62 %).

On peut se demander si la plus forte tendance des bagarreurs à être contrôlés résulte d'un phénomène mécanique – les bagarres attirent l'attention de la police, d'où une plus grande proportion de contrôles d'identité – ou si les bagarreurs se trouvent plus contrôlés en raison de leur caractéristiques propres, qu'il y ait ou non bagarre. Isoler les caractéristiques majeures des individus de ce groupe peut offrir quelques éléments de réponse.

Si l'on retient les indicateurs les plus discriminants (ceux 2,5 fois plus fréquents qu'en population générale), ces bagarreurs sont auteurs et/ou victimes d'agressions et auteurs de menaces. Ils ont, plus souvent que l'ensemble des jeunes Parisiens, déjà consommé 3 à 5 drogues (autres que du cannabis), ils n'ont pas du tout confiance en la police et/ou la justice et sortent en boîte de nuit à un rythme hebdomadaire. On retrouve les bagarreurs parmi les jeunes Parisiens plus souvent que les autres non scolarisés ou en apprentissage ou alternance, qui sortent plus souvent que leur pairs et de manière générale passent plus de temps dehors, consomment plus souvent des drogues que leurs pairs (et surtout plus de cannabis), se défient plus que leurs pairs des institutions et vivent plus souvent qu'eux dans un quartier relégué. Les bagarreurs cumulent ainsi des caractéristiques qui les rendent plus visibles aux yeux de la police.

Conclusion

L'avantage comparatif de l'enquête Escapad par rapport à celles dont on dispose à ce jour est d'avoir permis l'introduction auprès d'une population très resserrée (les jeunes Parisiens appelés à la Journée d'appel à la préparation à la défense) d'une série de questions nouvelles habituellement peu posées dans les enquêtes : celles qui concernent la sociabilité, la pratique des espaces publics et événements festifs, et la santé, avec en particulier les comportements d'usages de drogues licites et illicites. L'enquête Escapad fait ainsi écho à des travaux anciens sur le lien, parmi les jeunes, entre victimisation et modes de vie ¹⁵, mais aussi à celle de Nicolas Jounin et de son équipe, mise en œuvre en 2012 selon une méthode comparable (enquête par questionnaires auto-administrés), sur une population

comparable (étudiants représentatifs des étudiants franciliens), avec les mêmes domaines d'intérêt (notamment en termes d'usages de l'espace public). L'enquête de Jounin introduisait une large palette d'indicateurs d'apparence corporelle (piercings, capuche, chaussures de sport, etc.), ce qui fait défaut dans l'enquête Escapad, hormis l'indicateur de masse corporelle (qui joue un rôle important chez les jeunes dits « maigres » ou « en surpoids »). L'enquête Escapad introduit une question originale, celle relative aux bagarres, qui s'avère la plus discriminante lorsque l'on déclare un contrôle, ou une absence de contrôle. Mais il faut garder à l'esprit qu'Escapad ne prend pas en compte des variables dont on connaît par ailleurs l'importance, comme la couleur de peau ou la trajectoire migratoire des ascendants.

Les enseignements principaux de l'enquête sont divers. Escapad montre d'abord la fréquence élevée des contrôles policiers auprès des jeunes (le quart des jeunes Parisiens). Deux variables bien distribuées dans la population des jeunes Parisiens sont liées au contrôle : être un homme et consommer de l'alcool. D'autres variables s'avèrent très liées au contrôle, comme la consommation fréquente de cannabis, le fait d'être déscolarisé, en apprentissage ou en alternance, de n'avoir pas du tout confiance en la police et/ou la justice, et surtout de prendre part à des bagarres. Ces caractéristiques que l'on ne retrouve généralement pas dans les enquêtes (en dehors de la situation scolaire des élèves), permettent d'identifier un ensemble de jeunes peu nombreux, mais dont l'exposition au contrôle policier est beaucoup plus élevée que celle de leurs pairs. Ces résultats suggèrent que le contrôle policier à Paris vise avant tout des jeunes qui se distinguent par tout un ensemble de caractéristiques sociales, mais surtout comportementales, scolaires et territoriales, qui les surexposent à l'attention policière.

Sophie Peaucellier (*sophie.peaucellier@cesdip.fr*)

Stanislas Spilka (*stanislas.spilka@ofdt.fr*)

Fabien Jobard (*fabjob@cmb.hu-berlin.de*)

René Lévy (*rlevy@cesdip.fr*)

¹⁴ Terme désignant non un trait de personnalité, mais une réalité statistique : il s'agit des personnes interrogées ayant participé à au moins une bagarre dans l'année précédente.

¹⁵ Voir les 3 volumes publiés de 1987 à 1988 par Hugues Lagrange et Sebastian Roché, *Baby Alone in Babylone*, Saint-Martin-d'Hères, CERAT.

CESDIP

Centre de Recherches sur le Droit
et les Institutions Pénales
Min. Justice/CNRS - UMR 8183/UVSQ/UCP
Immeuble Edison - 43, boulevard Vauban
F-78280 Guyancourt
Tél. : +33 (0)1 34 52 17 00 - Fax : +33 (0)1 34 52 17 17

Directeur de la publication

Christian Mouhanna

Coordination éditoriale

Nicolas Fischer (rédacteur en chef)
Bettino Dyvrande (conception et maquette)

Diffusion : CESDIP

Imprimerie : Imprimerie Compédit Beaugard S.A.
ZI Beaugard - BP 39 - 61600 La Ferté-Macé

Dépôt légal : 2ème trimestre 2016 ISSN : 0994-3870

Reproduction autorisée moyennant indication de la source.

Vient de paraître

Benbouzid B., Peaucellier S., 2016, « L'escroquerie bancaire en France métropolitaine : profils de victimes et décisions de renvoi à la police », *Questions pénales*, vol. XXIX, n° 1.

Blanchard E., 2016, « Derrière le "massacre d'État" : ancrages politiques, sociaux et territoriaux de la "démonstration de masse" du 17 octobre 1961 à Paris », *French Politics, Culture & Society*, vol. 34, n° 2, p. 100-121.

Blanchard E., 2016, « Etat d'urgence et spectres de la guerre d'Algérie », *La vie des idées*, <http://www.laviedesidees.fr/Etat-d-urgence-et-spectres-de-la-guerre-d-Algerie.html>.

Cahn O., 2015, « Droit pénal de l'ennemi - Pour prolonger la discussion... », *Jurisprudence - Revue critique*, n°6, p.105-129.

Cahn O., 2015, « Contributions of Member States to EU Police External Operations », in H. Aden (ed.), *Police Cooperation in the European Union Under the Treaty of Lisbon - Opportunities and Limitations*, Nomos, p. 198-206.

Cahn O., 2016, « Contrôles de l'élaboration et de la mise en œuvre de la législation antiterroriste », *Revue des droits et libertés fondamentaux*, n° 8.

<http://www.revuedf.com/dossier/lutte-contre-le-terrorisme-et-droits-fondamentaux/>

Cahn O., 2016, « Projet de loi renforçant la lutte contre la criminalité organisée : le Gouvernement peut mieux faire », *Dalloz Actualité, Le droit en débats*, 26 janvier, <http://www.dalloz-actualite.fr/chronique/projet-de-loi-renforçant-lutte-contre-criminalite-organisee-gouvernement-peut-mieux-faire#.VqfswTbhWf4>

Esterle M., 2016, « L'usure de l'engagement, l'exemple de la formation des enseignants », *Diversité*, n° 184, p. 102-107.

Esterle M., 2016, « Jeunes dans la rue, jeunes de la rue », in Boucher M. (dir.), *Jeunesses de rue, représentations, pratiques et réactions sociales*, L'Harmattan, p. 247-261.

Lévy R., 2016, « La police française à la lumière de la théorie de la justice procédurale », *Déviante et Société*, vol. 40, n° 2, p. 139-164.

Lopez L., 2016, « Crossing Frontiers to Chase Offenders : The Hardship of French and Belgian Police Collaboration at The Beginning of the 20th Century », in Campion J., Rousseaux X. (eds.), *Policing New Risks in Modern European History*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 22-35.

Lopez L., 2016, « "Nous doter de vrais gendarmes de police". Genèse, essor et adaptations de la gendarmerie luxembourgeoise (1839-1914) », in Houte A.-D. et Luc J.-N. (dir.), *Les gendarmeries dans le monde (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 109-120.

Lopez L., 2016, « Sauver la France, défendre la République, protéger les citoyens : les forces de l'ordre et les injonctions sécuritaires de la Belle Époque », in Bogani L., Boucher J., Caron J.C. (dir.), *La citoyenneté républicaine à l'épreuve des peurs*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 179-190.

De Maillard J., 2016, « Do Statistics Reinforce Administrative Centralisation ? The Contradictory Influence of Quantified Indicators on French National Police » (avec Douillet A.-C. et Zagrodzki M.) in Hondeghe A., Rousseaux X., Schoenaers F. (eds.), *Modernisation of the Criminal Justice Chain and the Judicial System. New Insights on Trust, Cooperation, and Human Capital*, Heidelberg, Springer, p. 65-77.

Meyer M., (avec Linder A. et Skuza K.) (dir.), 2016, *Police et psychiatrie. Polyphonie des postures professionnelles face à la crise psychique*, Genève, Georg Editeur.

Mouhanna C., Bastard B., Delvaux D. et Schoenaers F., 2016, *Justice ou précipitation. L'accélération du temps dans les tribunaux*, Rennes, PUR.

Mouhanna C., 2016, « From Myth to Myth: Rural Criminology in France », in Donnermeyer J.F. (ed.), *Routledge International Handbook of Rural Criminology*, London, Routledge, p. 65-74.

Mouhanna C., 2016, « Indicators or Incentives ? Some Thoughts on the Use of the Penal Response Rate for Measuring the Activity of Public Prosecutors' offices in France (1999-2010) » (avec Vesentini F.), in Hondeghe A., Rousseaux X., Schoenaers F. (eds.), *Modernisation of the Criminal Justice Chain and the Judicial System, New Insights on Trust, Cooperation, and Human Capital*, Heidelberg, Springer, p. 19-36.

Obradovic I., 2016, « Drogues illicites : évolutions de la législation française », *Actualité et dossier en santé publique (ADSP)*, n° 95.

Obradovic I., 2016, « Evolution du cadre légal des politiques de lutte contre les addictions en Europe et aux Etats-Unis » (avec Beck F.), in Reynaud M. (dir.), *Traité d'addictologie*, Paris, Flammarion.

Obradovic I., 2016, « Éléments pour une politique des addictions » (avec Beck F. et Couteron J.-P.), in Bourdillon F. (dir.) *Traité de santé publique*, Paris, Flammarion.

Obradovic I., 2016, « Abus et dépendance au cannabis à l'adolescence » (avec Phan O. et Har A.), in *Encyclopédie médico-chirurgicale*, Elsevier-Masson.

Ocqueteau F., 2016, « La privatisation du renseignement en question : convergences européennes et singularités françaises », in Laurent S.Y., Warusfel B. (dir.), *Transformations et réformes de la sécurité et du renseignement*, Bordeaux, PUB., p. 283-296.

Ocqueteau F., 2016, « Compte-rendu de l'ouvrage de Cédric Moreau de Bellaing "Force publique, une sociologie de l'institution policière" », *Gouvernement et Action Publique*, Vol. 5, n° 1, p. 135-138.

Sanchez J.-L., 2015, « Le baigneur commence à la libération », *Une saison en Guyane*, n° 3, p. 58-63.

Sanchez J.-L., 2016, « Compte-rendu de l'ouvrage du Dr Léon Collin, "Des hommes et des bagnes. Guyane et Nouvelle-Calédonie, un médecin au baigneur 1906-1913" », *Criminocorpus*. <https://criminocorpus.revues.org/3260>.

Sanchez J.-L., 2015, Compte-rendu de l'ouvrage de Dominique Fey et Lydie Herbelot, "Clairvaux. Vies emmurées au XIX^e siècle", *Criminocorpus*. <http://criminocorpus.revues.org/2940>.

Veaudor M., 2016, « Compte rendu de l'ouvrage de Xavier de Larminat, "Hors des murs. L'exécution des peines en milieu ouvert" », *Droit & Société* [site du réseau]. <http://ds.hypotheses.org/1449>.

Observatoire scientifique du crime et de la Justice (OSCJ)

Première actualisation du site

www.oscj.cesdip.fr

(juin 2016)

En 2015, dans le cadre du programme de recherche sur les *Interactions entre science, innovation, société* (ISIS) de l'Université Paris-Saclay, le CESDIP a créé un **Observatoire scientifique du crime et de la Justice (OSCJ)**.

Un des buts de l'OSCJ est de mettre sur son site (www.oscj.cesdip.fr) à la disposition des chercheurs, enseignants, étudiants, des responsables politiques, administratifs et associatifs, des journalistes et du public intéressé une information claire et lisible sur le crime et l'insécurité, **principalement du point de vue des citoyens**. Deux règles sont mises en œuvre : prendre comme point de départ des enquêtes en population générale et les confronter, à titre de comparaison, à des données institutionnelles ; procéder à cette confrontation sur le plus long terme possible afin de dégager des tendances et échapper ainsi aux apparences du court terme.

Les pages du site consacrées à l'observation dans la durée du crime et de l'insécurité viennent de faire l'objet d'une première actualisation d'ensemble mobilisant les données les plus récentes.

Ainsi, le site (<http://oscj.cesdip.fr>) permet d'observer dans la durée :

- Les agressions
- les vols personnels
- les débits frauduleux
- les cambriolages
- les atteintes aux véhicules
- l'ensemble des vols et cambriolages
- le renvoi par la victime à la police
- le sentiment d'insécurité

Pour tout renseignement, s'adresser à Philippe Robert (probert@cesdip.fr) ou Renée Zauberman (zauberman@cesdip.fr), directeurs de recherche au CNRS (CESDIP) et responsables de l'observatoire.